

Décembre 2017

Exploitations forestières et scieries en 2016

Occitanie : 5^{ème} région française pour l'exploitation de sa forêt

Avec 2,5 millions d'hectares de forêt, soit plus du tiers de son territoire, l'Occitanie est la deuxième région la plus boisée de France. Elle figure parmi les 5 premières régions françaises en matière de récolte et de sciage de bois.

En 2016, le volume de bois récolté dans les forêts occitanes dépasse 2,8 millions de m³. La récolte continue sa progression amorcée depuis 2009, année marquée par une chute des récoltes du fait de la tempête Klaus mais aussi de la crise économique de 2008. Les volumes de sciages régionaux sont quant à eux relativement stables depuis 5 ans avec 432 900 m³ sciés en 2016, après une baisse notable en 2009.

Le nombre d'exploitations forestières et de scieries implantées en Occitanie se stabilise depuis 2013, après avoir connu une période de baisse depuis 2008.

Chiffres clés en 2016

Unité : nombre, millions/milliers de m³, %

	2016	Évolution 2015/2016	Évolution annuelle moyenne	
			sur 5 ans	sur 10 ans
Exploitations forestières	270	- 4 %	- 3 %	- 3 %
Scieries	142	- 4 %	- 2 %	- 2 %
Bois récolté millions de m ³	2,8	+ 5 %	+ 3 %	+ 1 %
Bois scié milliers de m ³	432,9	- 3 %	- 1 %	- 2 %

Source : Agreste - Enquête de branche - Exploitations forestières, scieries

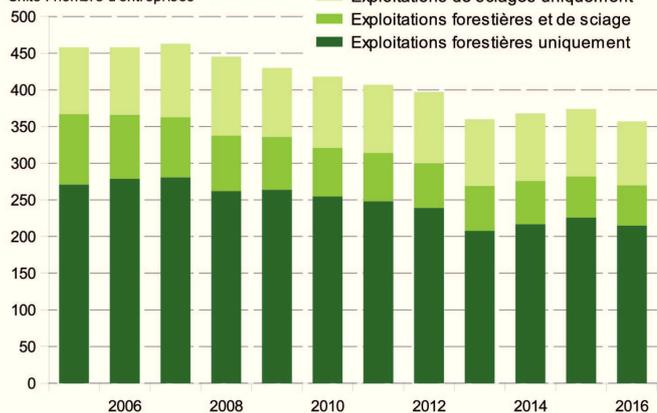
Recul du nombre d'entreprises implantées en Occitanie

En 2016, 357 entreprises d'exploitation forestière et/ou de scieries sont implantées en Occitanie : 215 pratiquent uniquement l'exploitation forestière, 87 exercent seulement une activité de scierie et 55 sont des entreprises mixtes réalisant à la fois de la récolte de bois et du sciage.

Ces entreprises sont de moins en moins nombreuses depuis 2008. En 5 ans, le nombre d'exploitations forestières (y compris mixtes) a diminué de 3 % en moyenne chaque année, le nombre de scieries de 2 %. Ces reculs sont de même ordre qu'au niveau national. Toutefois, depuis 2013, leurs effectifs semblent se stabiliser.

Exploitations forestières et scieries en Occitanie

Unité : nombre d'entreprises

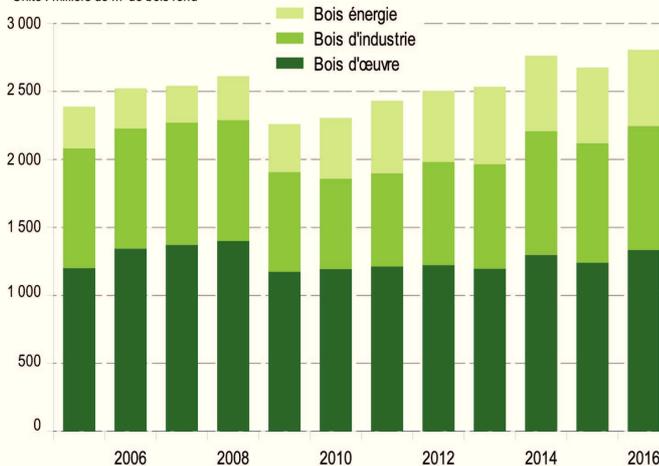


Source : Agreste - Enquête de branche - Exploitations forestières

Volume récolté en progression après la baisse notable de 2009

La récolte de bois réalisée dans les forêts occitanes enregistre une hausse de 5 % entre 2015 et 2016, atteignant 2,8 millions de m³ de bois rond. Cinquième région française en matière de récolte de bois, l'Occitanie contribue à hauteur de 7 % à la récolte nationale.

Récolte en bois en Occitanie de 2005 à 2016

Unité : milliers de m³ de bois rond

Source : Agreste - Enquête de branche - Exploitations forestières

Augmentation de la productivité de la récolte

Les exploitations forestières implantées en Occitanie ont récolté en moyenne 9 000 m³ en 2016, soit 800 m³ de plus qu'en 2015. Cette productivité demeure encore loin de la moyenne nationale, 13 100 m³ par entreprise, qui a augmenté de 500 m³ entre 2015 et 2016.

Pour les scieries, le volume moyen scié par entreprise est stable entre 2015 et 2016, 3 100 m³, alors que la moyenne française progresse légèrement, passant de 5 200 à 5 300 m³.

Le bois d'œuvre reste majoritaire dans la récolte régionale (47 %). L'augmentation de son volume récolté en 2016 (+ 8 %) fait suite à une baisse en 2015 (- 4 %). La récolte retrouve ainsi son niveau de 2006. Au niveau national, le volume de bois d'œuvre a également progressé en 2016 (+ 2 %) dans un contexte de baisse au cours des dix dernières années.

Le bois d'industrie, un tiers de la récolte régionale, progresse moins fortement en un an (+ 4 %) dans un contexte national de stabilité. La récolte en sapin-épicéa est en hausse de 6 %, celle des feuillus de 2 %.

Le bois destiné à la production d'énergie connaît une forte progression depuis 2006, + 7 % en moyenne annuelle, qui se poursuit en 2016. Il représente 20 % de la récolte régionale en 2016, contre 12 % en 2006.

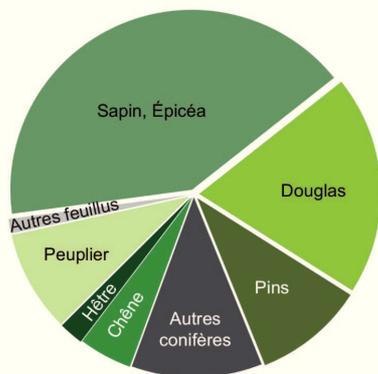
Deux départements contribuent fortement à la récolte régionale : le Tarn avec 23 % de la récolte occitane, et la Lozère avec 15 %.

Bois d'œuvre : forte progression du douglas

Les conifères dominent largement la récolte de bois d'œuvre, contribuant à 83 %, les feuillus en représentant 17 %. L'Occitanie se distingue ainsi du profil national moyen de récolte où 72 % de la récolte de bois d'œuvre est composée de conifères et 28 % de feuillus. Le sapin, épicéa occupe toujours la première place. En 2016, sa récolte progresse de 5 %, mais est relativement stable depuis 2006. Le douglas, deuxième essence de bois d'œuvre récoltée, ne cesse de progresser (+ 8 % en moyenne annuelle depuis 2011 et + 5 % en 2006). En 2016, sa récolte est de 15 % supérieure à celle de 2015. Cette essence qui a bénéficié de soutien public à la plantation entre 1948 et 1960 et aux qualités appréciées, prend la place de l'épicéa et du sapin dans certains usages nobles, notamment dans le secteur de la construction.

Le volume récolté en feuillus reste stable depuis 10 ans, et ce pour chacune des essences. Seule exception, le peuplier qui progresse de 5 % en moyenne annuelle depuis 5 ans et de 3 % en 10 ans.

Récolte de bois d'œuvre par essence en 2016 (%)

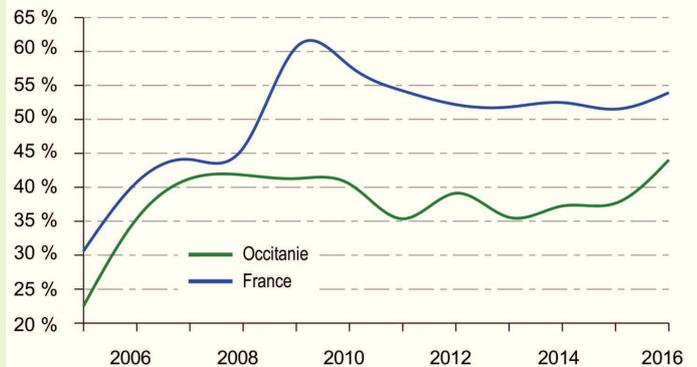


Source : Agreste - Enquête de branche - Exploitations forestières

La certification des bois récoltés à nouveau en progression

Les bois certifiés provenant de forêts gérées durablement représentent 44 % de la récolte régionale en 2016. Cette part est inférieure de 10 points à la moyenne nationale.

Part des bois récoltés certifiés



Source : Agreste - Enquête de branche - Sciages, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

Avant 2009, la part de bois certifiés dans la récolte en Occitanie était proche du niveau national et progressait chaque année. L'année 2009, année de crise économique mais aussi de la tempête Klaus qui a touché les régions du sud-ouest, a marqué un essor au niveau national alors que la part régionale s'est stabilisée. Le nombre d'adhésions des propriétaires forestiers aquitains suite à la tempête a augmenté massivement en 2009, expliquant l'évolution nationale. L'écart entre l'Occitanie et la France se réduit progressivement depuis. En effet, depuis 2013, la part de bois certifiés progresse davantage au niveau régional, notamment entre 2015 et 2016 : + 6 points contre + 2 points au niveau national.

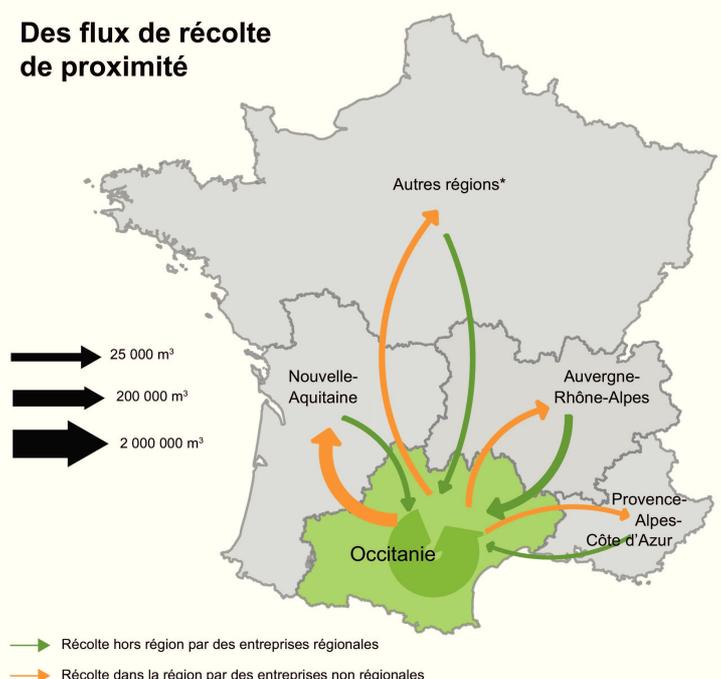
Échanges inter-régionaux de récolte : la récolte exportée plus élevée que la récolte importée

70 % de la récolte réalisée dans les forêts occitanes relèvent d'entreprises forestières dont le siège se situe en Occitanie. Les 30 % restants, soit 846 200 m³ de bois récoltés en Occitanie, sont prélevés par des entreprises non localisées en Occitanie.

Les entreprises occitanes ont exploité au total 2,4 millions de m³ de bois, dont 461 800 m³ proviennent d'autres régions, principalement limitrophes : Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les prélèvements de bois réalisés en Occitanie par des entreprises non régionales sont deux fois plus élevés que ceux effectués hors de l'Occitanie par des entreprises régionales. Ainsi, la balance inter-régionale en matière de récolte est déficitaire pour l'Occitanie.

Des flux de récolte de proximité



Source : Agreste - Enquête de branche - Exploitations forestières

Note de lecture : 509 400 m³ de bois rond sont récoltés en Occitanie par des entreprises dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine. 135 100 m³ sont récoltés en Nouvelle-Aquitaine par des entreprises dont le siège social est en Occitanie.

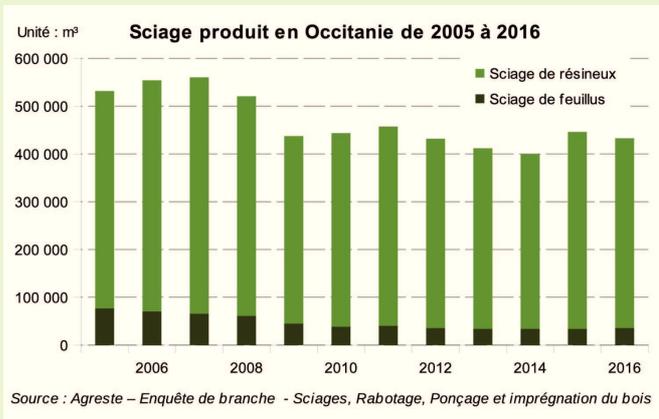
* autres régions y compris étranger

Une production de sciage en léger recul en Occitanie

En 2016, le volume scié livré au sein de l'Occitanie s'élève à 432 900 m³, soit 6 % de la production nationale. Il est en baisse de 3 % après une hausse notable de 12 % en 2015. La production de sciage demeure au dessus du volume scié en 2014, année durant laquelle elle a atteint son plus bas niveau depuis 2005.

La production de sciage des résineux est largement prédominante puisqu'elle représente plus de 90 % des sciages, comme au niveau national. Avec 396 900 m³ sur 6,4 millions de m³ sciés en France, l'Occitanie représente 6 % du sciage national de résineux. A contrario, le sciage de feuillus y est moins présent, 36 000 m³ de feuillus sont sciés pour 1,3 million de m³ en France, soit 3 % de la production nationale sciée en 2016.

Entre 2011 et 2016, les sciages de conifères dont la production est directement liée au marché de la construction connaissent une baisse de 1 % en moyenne annuelle, tout comme les sciages de feuillus tempérés (- 2 % chaque année en moyenne).

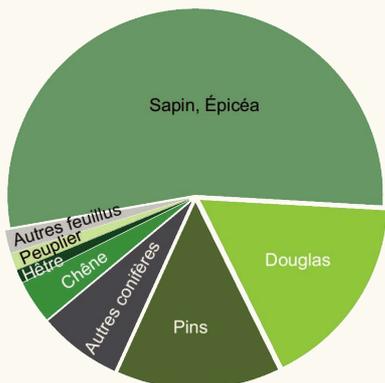


Sciage de bois d'œuvre : prédominance du sapin, épicéa

Le sapin, épicéa avec 232 400 m³ sciés en 2016 et, dans une moindre mesure, le douglas et les pins constituent principalement la production de sciage. Le chêne représente l'essence majeure dans la production de sciage de feuillus.

La Lozère et le Tarn hébergent les principales scieries de la région. Les deux tiers de la production régionale de sciage de résineux y sont réalisés. Ce sont aussi dans ces départements que sont récoltés les volumes de bois les plus importants, notamment conifères. Le sciage de feuillus est également élevé dans l'Aveyron.

Sciage de bois d'œuvre par essence en 2016 (%)

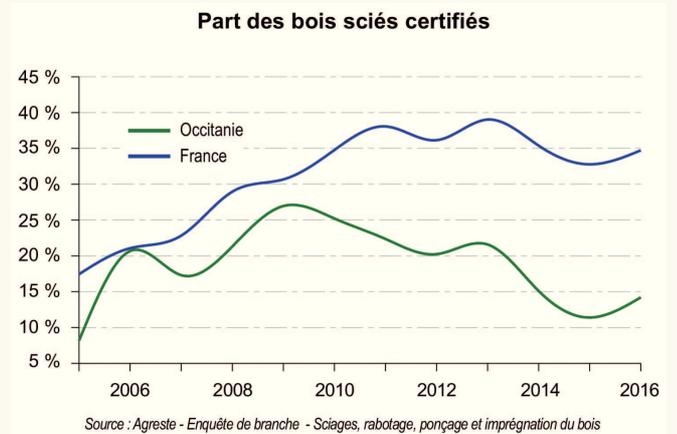


Source : Agreste - Enquête de branche - Sciages, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

Certification des bois sciés en baisse depuis 2010

Alors que le volume régional scié connaît un recul, la production régionale de sciage de bois certifiés augmente en 2016, comme en France, après avoir connu une période une baisse depuis 2009.

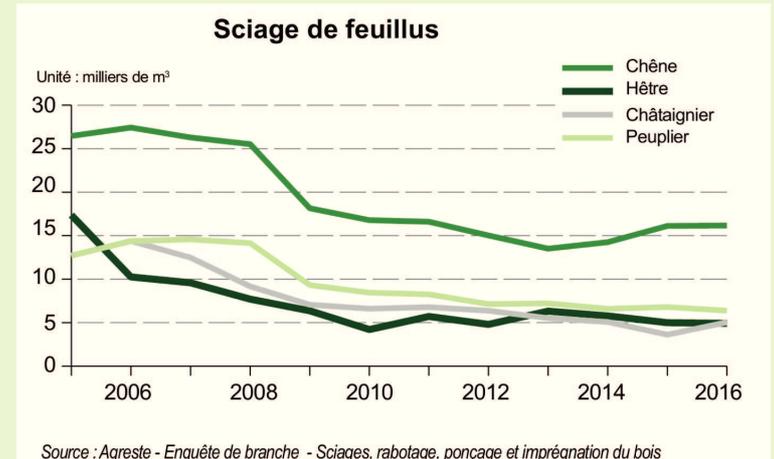
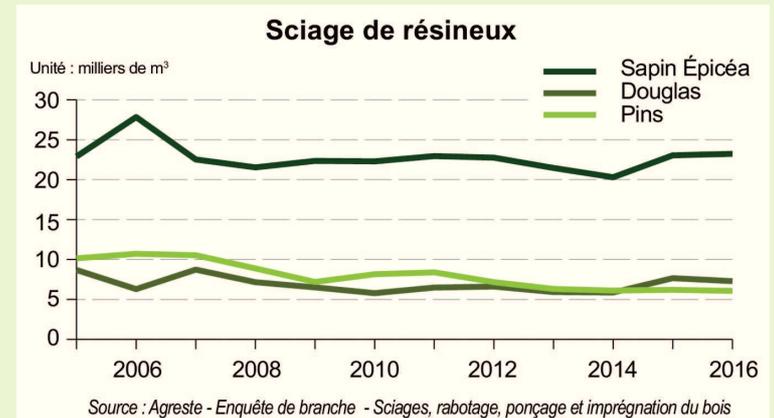
Les bois certifiés sont de moins en moins présents parmi les bois sciés depuis 2009, mais semble à nouveau augmenter dans la production comme au niveau national. En 2016, 14 % de la production sciée est certifiée, soit 2 fois moins qu'en 2009.



Sciage : progression du douglas depuis 2015

Le sciage du sapin et de l'épicéa, principales essences sciées, semble repartir à la hausse depuis 2015 après une période de stabilité depuis 2006. Le douglas, dont le sciage avait ralenti entre 2007 et 2010, voit sa production de sciage augmenter depuis. Il devient même la deuxième essence la plus sciée, dépassant ainsi en 2014 le sciage de pins (pins maritimes et sylvestres), pour atteindre 72 900 m³ en 2016.

Parmi les feuillus, le chêne, essence la plus sciée avec 16 200 m³ en 2016, a connu un net recul en 2009 et ne cesse depuis de perdre en production sciée. Toutefois, une légère hausse de la quantité sciée est observée depuis 2014. Le peuplier, le hêtre et le châtaignier présentent des volumes sciés compris entre 5 000 et 6 000 m³, relativement stables depuis 2010.

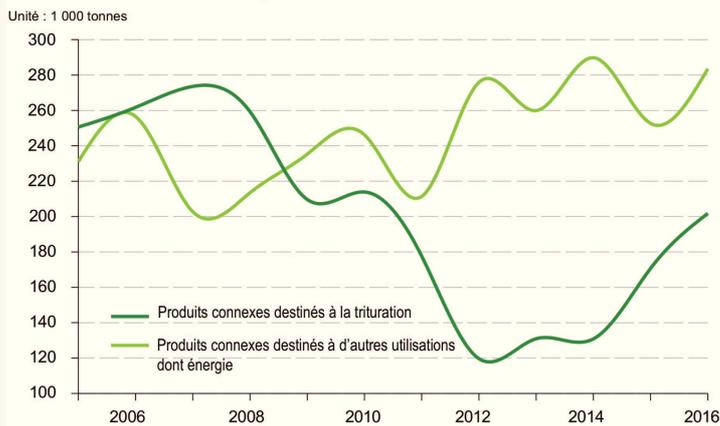


Les produits connexes en mutation

Indicateur d'une valorisation des déchets de sciage, la production de produits connexes connaît en Occitanie une tendance à la hausse depuis 2012, après une baisse continue de 2009 à 2012.

Les produits destinés à la trituration (plaquettes feuillues, conifères et chutes brutes) ont baissé de 56 % entre 2007 et 2012. La tendance à la hausse depuis permet d'atteindre près de 201 800 tonnes en 2016. La production de produits connexes destinés à d'autres utilisations, dont la production d'énergie (sciures, écorces, plaquettes de scierie autres sous-produits), progresse régulièrement depuis 2011, grâce au développement de la filière bois-énergie et atteint 283 500 tonnes en 2016.

Production de produits connexes des scieries en Occitanie



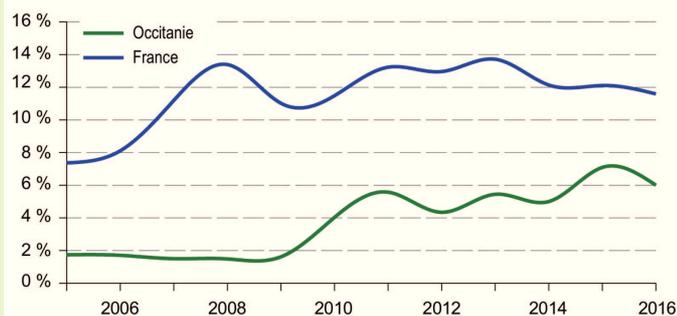
Source : Agreste - Enquête de branche - Sciages, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

Le séchage en scierie moindre en Occitanie

Le séchage artificiel reste marginal en Occitanie, avec 6 % de produits sciés séchés artificiellement, contre 12 % au niveau national en 2016. Au regard du coût d'investissement d'un séchoir, la moindre taille des scieries occitanes pourrait expliquer cet écart.

Pourtant, sous l'effet d'une demande du marché intensifiée en produits séchés, la quantité de produits sciés et séchés artificiellement a fortement augmenté depuis 2009, alors que la production totale de sciage a diminué. Malgré cette tendance, une baisse de 4 % est notée entre 2015 et 2016.

Part des bois séchés artificiellement



Source : Agreste - Enquête de branche - Sciages, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

Méthodologie de l'enquête

L'enquête annuelle de branche exploitation forestière vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, répartie selon les essences, feuillus ou conifères, et leurs différentes utilisations : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie. L'enquête annuelle de branche scierie vise à déterminer le volume de sciages produits en France par essence et par choix et la quantité de produits connexes. Elle permet également de connaître la production commercialisée en volume et en valeur.

Les données d'enquête sont recueillies au niveau « entreprise » et permettent de connaître l'ensemble des volumes traités (récolte de bois et/ou volume de sciage) pour la totalité de chaque entreprise. L'enquête renseigne également sur la répartition de la récolte de bois par département de récolte. Les enquêtes sont réalisées soit par échantillon (2007 et 2008), soit de façon exhaustive.

Les données publiées dans le présent document concernent la région Occitanie.

Les données relatives aux entreprises portent sur les unités ayant leur siège en Occitanie indépendamment de la localisation réelle de leur activité de récolte de bois et / ou de sciage.

Les données relatives aux volumes portent sur les volumes traités en Occitanie indépendamment de la localisation du siège des entreprises.

La confrontation de ces deux concepts permet d'établir les statistiques d'échanges entre régions (cf. carte p2) : récolte de bois réalisée en Occitanie par des entreprises dont le siège est hors région versus la récolte de bois réalisée hors Occitanie par des entreprises dont le siège est situé en Occitanie.

Définitions

Exploitation forestière : production de bois brut pour les scieries, la production de bois de mine, les pieux de clôtures, les poteaux électriques, ainsi que les produits de bois et de résidus de l'exploitation forestière à des fins énergétiques.

Bois certifié : bois provenant de forêt gérée durablement et qui bénéficient d'un des deux systèmes de certification forestière actuellement reconnus en France (FSC ou PEFC).

Pour en savoir plus

- « Récolte de bois et production de sciages en 2016 : Légère hausse de la récolte de bois et de la production de sciages », Agreste, primeur N° 349 – décembre 2017
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur349.pdf>

- « Récolte de bois et production de sciages en 2016 », Agreste, Chiffres et Données N° 242 – novembre 2017
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/chiffres-et-donnees/article/recolte-de-bois-et-production-de-13605>

- « Récolte de bois et production de sciages en 2015 : Recul de la récolte de bois et de la production de sciages », Agreste, primeur N° 341 – décembre 2016
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur341.pdf>